

■ **Almac S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, CH-645-1000199-9 (FOSC du 07.07.2008, p. 13/4561040). La clause statutaire relative à la reprise de biens envisagée du 15.03.1994 est abrogée. les 1'175 actions de CHF 1'000 ne sont plus munies d'un droit de préemption statutaire. Capital-actions: CHF 1'175'000, entièrement libéré, divisé en 1'175 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Statuts modifiés le 22.12.2008. 'Brunner et Associés SA, société fiduciaire' n'est plus organe de révision. Organe de révision: 'PricewaterhouseCoopers SA' (645-1007466-0), succursale à Neuchâtel.

Registre journalier no 1068 du 09.02.2009
(04879888 / CH-645.1.000.199-9)